



La certification en langue : allemand

publié le 16/03/2021

Les élèves de troisième en fonction de leur niveau de langue passent cette certification au niveau B1 du Cadre européen commun de référence avec la possibilité d'obtenir une sortie au niveau A2. Retour ligne automatique

Retour ligne automatique
Les épreuves se déroulent dans les établissements où les candidats sont scolarisés. Elles visent à évaluer, au niveau A2 / B1 , les aptitudes des élèves dans quatre activités langagières :

compréhension écrite
compréhension orale
expression écrite
expression orale

Les épreuves écrites portent sur la compréhension écrite, la compréhension orale (écoute d'un document sonore et réponses par écrit à un questionnaire) et l'expression écrite.

Les épreuves orales prennent la forme d'entretiens visant à évaluer l'expression orale.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.